

## **Association IFREE**

405 route de Prissé La Charrière  
79360 VILLIERS EN BOIS

Environnement

**COMPTES ANNUELS**  
**au 31 décembre 2019**



EXPERTISE COMPTABLE

**146 boulevard Ampère - BP 10028 - 79180 - CHAURAY**

Tél. 05.49.17.83.50 - Fax 05.49.17.83.55

E-mail : [chauray@tgs-france.fr](mailto:chauray@tgs-france.fr) - [www.tgs-france.fr](http://www.tgs-france.fr)



## SOMMAIRE

---

### PRESENTATION

Présentation de l'association	I
Chiffres clés	II

### COMPTES ANNUELS

Rapport de présentation	
Bilan	1
Compte de résultat	3
Annexe	5

### DETAIL DES COMPTES ANNUELS

Détail du bilan actif	15
Détail du bilan passif	17
Détail du compte de résultat	19

### DOCUMENTS DE GESTION

Analyse de la marge brute	22
Soldes Intermédiaires de Gestion	23
Capacité d'autofinancement	24
Tableau de financement	25
Analyse financière	27
Ratios	29
Bilans comparatifs	30

### DOCUMENTS FISCAUX

### IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

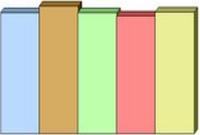
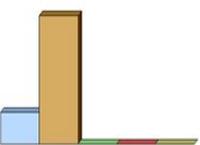
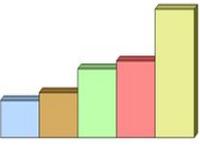
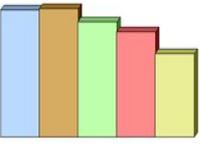
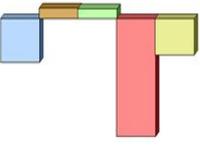
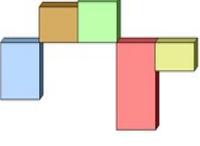
## PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

---



<b>Raison sociale</b>	Association IFREE
<b>Forme juridique</b>	Association
<b>Activité</b>	Environnement
<b>Catégorie fiscale</b>	Association
<b>Régime fiscal</b>	Réel simplifié
<b>Siret</b>	407 706 308 00035
<b>Code NAF</b>	8559A Formation continue d'adultes
<b>Date de création</b>	9 octobre 1995
<b>Mandataires sociaux</b>	Jacques TAPIN : Président
<b>Commissariat aux comptes</b>	DUO SOLUTIONS POITIERS (86)
<b>Téléphone</b>	05.49.09.64.92
<b>Fax</b>	05.49.09.68.95
<b>Observations</b>	Association soumise aux impôts commerciaux depuis l'exercice ouvert le 1er janvier 2019
<b>Collaborateur TGS FRANCE chargé du dossier</b>	Magalie INGRAND

## CHIFFRES CLÉS

	2015 (12 mois)	2016 (12 mois)	2017 (12 mois)	2018 (12 mois)	2019 (12 mois)	Représentation graphique
						
<b>Total des produits de fonctionnement</b>	875 590	924 543	876 849	852 087	883 879	
<b>Ventes de marchandises</b>	16	64	0	0	0	
% / PF		0,01				
<b>Services financés par les usagers</b>	113 111	137 943	210 785	234 279	391 708	
% / PF	12,92	14,92	24,04	27,49	44,32	
<b>Subventions de fonctionnement</b>	730 536	737 214	660 986	603 359	477 578	
% / PF	83,43	79,74	75,38	70,81	54,03	
<b>Résultat d'exploitation</b>	-8 322	2 038	1 882	-22 406	-6 869	
% / PF	-0,95	0,22	0,21	-2,63	-0,78	
<b>Résultat comptable</b>	-13 197	8 392	9 622	-20 285	-6 570	
% / PF	-1,51	0,91	1,10	-2,38	-0,74	

### COMPTE RENDU DE TRAVAUX DE L'EXPERT-COMPTABLE

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 16 avril 2018, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association Association IFREE relatifs à l'exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 14 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	494 728,28 Euros
- Produits de fonctionnement :	883 878,89 Euros
- Résultat net comptable :	-6 570,33 Euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Chauray  
Le 2 juin 2020

Didier BOYE  
Expert Comptable

## BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences, logiciels	20 069,92	16 769,79	3 300,13	3 411,70
Autres immobilisations incorporelles	52 012,00	51 911,71	100,29	1 655,67
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	27 415,04	24 339,12	3 075,92	3 654,28
Autres immobilisations corporelles	249 387,81	243 440,06	5 947,75	6 602,99
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres titres immobilisés				30,49
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>348 884,77</b>	<b>336 460,68</b>	<b>12 424,09</b>	<b>15 355,13</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Avances et acomptes versés</b>	151,89		151,89	1 203,56
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	157 962,78		157 962,78	100 769,78
Autres créances	137 480,46		137 480,46	163 904,94
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	10 000,00		10 000,00	10 000,00
<b>Disponibilités</b>	173 299,11		173 299,11	145 308,15
<b>Charges constatées d'avance</b>	3 409,95		3 409,95	2 392,16
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>482 304,19</b>		<b>482 304,19</b>	<b>423 578,59</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>831 188,96</b>	<b>336 460,68</b>	<b>494 728,28</b>	<b>438 933,72</b>

## BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	561 894,88	561 894,88
Report à nouveau	-327 517,99	-307 233,38
<b>Résultat net comptable de l'exercice</b>	<b>-6 570,33</b>	<b>-20 284,54</b>
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>	<b>227 806,56</b>	<b>234 376,96</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour charges	81 140,00	73 866,00
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>81 140,00</b>	<b>73 866,00</b>
<b>DETTES</b>		
Avances et acomptes reçus sur commande	49 514,16	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 788,39	62 001,08
Dettes fiscales et sociales	67 914,60	34 129,88
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	10 564,57	34 559,80
<b>TOTAL DETTES (1)</b>	<b>185 781,72</b>	<b>130 690,76</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>494 728,28</b>	<b>438 933,72</b>
(1) Dont à moins d'un an	136 267,56	130 690,76

## COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
<b>Produits de fonctionnement</b>				
Services financés par les usagers	391 707,79	234 279,27	157 428,52	67,20
<b>Autres produits de fonctionnement</b>				
Subventions de fonctionnement	477 578,24	603 359,12	-125 780,88	-20,85
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charg	14 592,86	14 448,31	144,55	1,00
<b>Total des produits de fonctionnement</b>	<b>883 878,89</b>	<b>852 086,70</b>	<b>31 792,19</b>	<b>3,73</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>				
Autres achats et charges externes	237 109,56	236 035,09	1 074,47	0,46
Impôts, taxes et versements assimilés	34 752,90	28 520,04	6 232,86	21,85
Salaires et traitements	433 154,90	412 360,11	20 794,79	5,04
Charges sociales	171 057,90	180 558,81	-9 500,91	-5,26
Dotations aux amortissements sur immobilisatio	7 398,40	9 146,95	-1 748,55	-19,12
Dotations aux provisions pour risques et charge	7 274,00	7 872,00	-598,00	-7,60
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>890 747,66</b>	<b>874 493,00</b>	<b>16 254,66</b>	<b>1,86</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-6 868,77</b>	<b>-22 406,30</b>	<b>15 537,53</b>	<b>69,34</b>
<b>Produits financiers</b>				
Produits des autres val. mob. et créances de l'a	150,00	150,00		
Autres intérêts et produits assimilés	559,09	817,04	-257,95	-31,57
<b>Total des produits financiers</b>	<b>709,09</b>	<b>967,04</b>	<b>-257,95</b>	<b>-26,67</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>709,09</b>	<b>967,04</b>	<b>-257,95</b>	<b>-26,67</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-6 159,68</b>	<b>-21 439,26</b>	<b>15 279,58</b>	<b>71,27</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-6 159,68</b>	<b>-21 439,26</b>	<b>15 279,58</b>	<b>71,27</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestio	426,43	1 760,08	-1 333,65	-75,77
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>426,43</b>	<b>1 760,08</b>	<b>-1 333,65</b>	<b>-75,77</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérat.de gestion	713,08	539,36	173,72	32,21
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>713,08</b>	<b>539,36</b>	<b>173,72</b>	<b>32,21</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-286,65</b>	<b>1 220,72</b>	<b>-1 507,37</b>	<b>-123,48</b>
Impôts sur les bénéfices	124,00	66,00	58,00	87,88
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>885 014,41</b>	<b>854 813,82</b>	<b>30 200,59</b>	<b>3,53</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>891 584,74</b>	<b>875 098,36</b>	<b>16 486,38</b>	<b>1,88</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-6 570,33</b>	<b>-20 284,54</b>	<b>13 714,21</b>	<b>67,61</b>

## ANNEXE

---

### ■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019, dont le total est de 494.728,28 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des charges est de 891.584,74 Euros et dégageant un déficit de 6.570,33 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

### ■ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Quand bien même l'association demeure à but non lucratif dont la gestion est désintéressée, il a été décidé d'opter pour l'assujettissement aux impôts commerciaux à compter du 1er janvier 2019. En effet, la continuité de l'association suppose qu'elle se donne les moyens de répondre à des appels d'offre concurrentiels.

Il découle de cette situation les éléments suivants :

- s'agissant de la Tva :

L'association est désormais collectrice de la Tva sur ses prestations d'accompagnement. Elle demeure exonérée de Tva pour son activité de formation agréée par la DIRECCTE.

La Tva sur les achats directement affectés aux activités taxables (accompagnement et formation) est récupérée. S'agissant des frais généraux non affectables, la Tva sur ceux-ci fait l'objet d'une récupération partielle selon un coefficient de déduction de 27% pour 2019. Celui-ci permettra de bénéficier d'une réduction de taxe sur les salaires à compter de l'exercice 2020.

- s'agissant de l'impôt sur les bénéfices :

Il apparaît que l'activité "taxable" (prestations de formation et d'accompagnement) représente environ 44% du total des produits de fonctionnement de l'association. Il en découle que cette activité "taxable" n'est pas accessoire pour définir un secteur fiscal distinct. C'est la raison pour laquelle l'ensemble des activités de l'association sont retenues pour l'établissement des bases de l'impôt sur les bénéfices, quand bien même les activités subventionnées ne dégagent pas de bénéfices.

Pour information, l'exercice 2019 se solde par un déficit global de 6 570 € décomposé comme suit :

- résultat des activités "taxables" : - 2 641 €
- résultat des activités subventionnées : - 3 929 €

La dotation à la provision "engagement retraite" n'étant pas déductible fiscalement, l'association a pris en charge sur l'exercice un impôt sur les bénéfices de 124 €.

- s'agissant de la Contribution Economique Territoriale :

L'association a bénéficié d'une exonération la première année d'assujettissement.

### ■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été arrêtés en application des principes comptables du PCG, article 120-1 à 120-4 :

- Image fidèle, comparabilité et continuité de l'activité,
- Régularité, sincérité et importance relative,
- Prudence,
- Permanence des méthodes.

et conformément aux dispositions du plan comptable général tenant compte des spécificités applicables aux associations.

## ANNEXE

---

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et les méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

### Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Subventions

Les subventions sont enregistrées quand elles ont été notifiées à l'association.

#### 1-Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectées à un actif immobilisé renouvelable par l'association sont enregistrées en fonds associatifs. De plus, elles ne font pas l'objet d'un amortissement.

Par convention, et en l'absence de précisions sur les modalités de répartition d'une subvention, elle est comptabilisée en :

- subvention d'investissement pour la partie imputable aux investissements;
- subvention d'exploitation pour la partie imputable aux charges de fonctionnement.

Au 31 décembre 2019, il n'y a pas eu de nouvelles subventions d'investissement reçues.

#### 2- Subventions d'exploitation

Lorsqu'une subvention d'exploitation inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits n'a pas pu être utilisée en totalité au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris par l'association envers le tiers extérieur est inscrit en charges sous la rubrique "engagements à réaliser sur subventions attribuées" et au passif du bilan sous la rubrique "fonds dédiés sur subventions de fonctionnement". Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont ensuite reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Pour le traitement des subventions d'exploitation accordées sur plusieurs exercices, la partie de la subvention non consommée à la date de clôture de l'exercice est enregistrée en "produits constatés d'avance".

Au 31 décembre 2019, les fonds dédiés s'élèvent à 0 € au bilan et les produits constatés d'avance s'élèvent à 10 564.57 € au titre des subventions.

### Soutien du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine :

Dans le cadre de la convention n° 2019/4471920 entre l'association et la Région du 6 juin 2019, une subvention annuelle révisable de 370 000 € a été accordée à l'association au titre de la politique régionale en faveur de l'Education Nature Environnement pour un Développement Soutenable dans le cadre d'un programme d'actions d'intérêt général. Il est fait référence dans ladite convention à un budget prévisionnel global de coût de 905 000 € pour l'association.

Les modalités de paiement sont les suivantes :

## ANNEXE

" -un premier acompte de 40% à la signature de la convention, un complément de 40% sur présentation d'un décompte de dépenses au moins égal à 40% de la dépense prévisionnelle subventionnable,  
-le solde égal à 20% de l'aide régionale sur présentation des comptes de l'organisme signés par le Président de l'organisme et destinés au seul ordonnateur."

Les dépenses TTC globales réellement engagées par l'association (893 199 € en 2019) étant inférieures aux dépenses prévisionnelles (905 000 €), le montant de cette subvention régionale a été ramené à la somme de 365 175 € comptabilisés en produits dans les comptes annuels de l'exercice 2019 de l'association.

### Rémunérations des cadres dirigeants bénévoles et salariés

Les rémunérations versées au trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, ainsi que leurs avantages en nature, s'élèvent à 60 523 € brut pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Les membres de la gouvernance de l'association ne perçoivent pas d'indemnités.

### AUTRES INFORMATIONS

#### Contributions volontaires en nature

Depuis septembre 2006, le Rectorat de l'Académie de Poitiers a ouvert un service éducatif au sein de l'Ifrée à raison de trois heures hebdomadaires réalisées par un professeur. Ce service a été opérationnel sur l'exercice 2019.

Cette mise à disposition gratuite de personnel est évaluée à 5 000 € sur l'exercice.

#### Effectifs

Au 31 décembre 2019 : 11 CDI et 0 CDD

Au 31 décembre 2018 : 11 CDI et 0 CDD

#### Engagements de retraite (IFC)

Le montant total de la dette actuarielle des indemnités de fin de carrière dues aux salariés au 31 décembre 2019 représente un montant de 172 300 € (indemnités dues sur la période prévisionnelle de 2020 à 2041).

L'association a décidé au cours de l'exercice 2017 de provisionner dans ses comptes les IFC. Par dérogation à la méthode préférentielle qui consiste à provisionner la totalité de l'engagement de retraite dans l'association, il a été décidé de provisionner une partie de ces engagements, soit la somme de 81 140 € au 31 décembre 2019, correspondant aux indemnités prévisionnelles dues au cours des 10 prochaines années. Il a en effet été estimé que le principe d'image fidèle pour les comptes annuels était plus approprié dans ce cas en retenant une provision IFC limitée à l'horizon 10 ans, sachant qu'il demeure une incertitude sur le passif de cet engagement au delà de 10 ans, ainsi que sur la projection économique et financière de l'association au delà de cette période.

La dette actuarielle de l'engagement de retraite a été calculée en retenant les éléments suivants :

- Taux d'actualisation : 1.50 %
- Augmentation annuelle des salaires : 2 % constant
- Age de départ prévu : 62 ans à l'initiative du salarié
- Taux de rotation : 2 % constant pour le personnel non cadre
- Taux de rotation : 1 % constant pour le personnel cadre
- Table de mortalité retenue : TV 88/90
- Méthode de calcul : méthode rétrospective prorata temporis.
- Convention collective : animation

#### Information sur les honoraires de commissariat aux comptes :

Au titre du contrôle légal des comptes : 4 745 €

### AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

#### Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. L'association, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le

## ANNEXE

---

gouvernement pour aider les associations, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par le bureau des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

## ANNEXE

### ■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Autres postes	69 717,92	2 364,00			72 081,92
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>69 717,92</b>	<b>2 364,00</b>			<b>72 081,92</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Constructions sur sol d'autrui	27 415,04				27 415,04
Installations générales	5 660,64				5 660,64
Matériel de transport	86 792,88				86 792,88
Matériel de bureau et informatique, mobilier	163 707,80	2 133,85	8 907,36		156 934,29
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>283 576,36</b>	<b>2 133,85</b>	<b>8 907,36</b>		<b>276 802,85</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>					
Autres titres	30,49		30,49		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>30,49</b>		<b>30,49</b>		
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>353 324,77</b>	<b>4 497,85</b>	<b>8 937,85</b>		<b>348 884,77</b>

## ANNEXE

### ■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Autres immobilisations incorporelles	64 650,55	4 030,95		68 681,50
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>64 650,55</b>	<b>4 030,95</b>		<b>68 681,50</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Construction sur sol d'autrui	23 760,76	578,36		24 339,12
Installations générales	5 660,64			5 660,64
Matériel de transport	86 792,88			86 792,88
Matériel de bureau, informatique et mobilier	157 104,81	2 789,09	8 907,36	150 986,54
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>273 319,09</b>	<b>3 367,45</b>	<b>8 907,36</b>	<b>267 779,18</b>
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>337 969,64</b>	<b>7 398,40</b>	<b>8 907,36</b>	<b>336 460,68</b>

#### Méthodes et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Autres immobilisations incorporelles :	Consommation temps	de 1 à 4 ans
Construction sur sol d'autrui :	Consommation temps	sur 8 ans
Installations générales :	Consommation temps	sur 5 ans
Matériel de transport :	Consommation temps	sur 4 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier :	Consommation temps	de 3 à 10 ans

## ANNEXE

### ■ ÉTAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Autres provisions pour risques et charges	73 866,00	7 274,00		81 140,00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>73 866,00</b>	<b>7 274,00</b>		<b>81 140,00</b>
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>73 866,00</b>	<b>7 274,00</b>		<b>81 140,00</b>

*Dont dotations et reprises d'exploitation*

7 274,00

### ■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>			
<b>Actif circulant</b>			
Autres créances usagers	157 962,78	157 962,78	
Personnel et comptes rattachés	1 400,00	1 400,00	
Etat et collect. publi. - TVA	3 900,00	3 900,00	
Etat et collectivité publique - Divers	122 844,48	122 844,48	
Débiteurs divers	9 335,98	9 335,98	
Charges constatées d'avance	3 409,95	3 409,95	
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>	<b>298 853,19</b>	<b>298 853,19</b>	
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +
<b>ÉTAT DES DETTES</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	57 788,39	57 788,39	
Personnel et comptes rattachés	1 214,82	1 214,82	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	39 381,99	39 381,99	
Etat et autr. collect. publi. - Impôt sur les bénéfiques	124,00	124,00	
Etat et autr. collect. publi. - TVA	22 116,85	22 116,85	
Etat et autr. collect. publi. - Autr. imp. taxes vers. as	5 076,94	5 076,94	
Produits constatés d'avance	10 564,57	10 564,57	
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>136 267,56</b>	<b>136 267,56</b>	

## ANNEXE

---

### ■ PRODUITS À RECEVOIR

	<b>Montant</b>
Créances clients et comptes rattachés	66 249,00
Autres créances	9 335,98
<b>TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>75 584,98</b>

### ■ CHARGES À PAYER

	<b>Montant</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 173,70
Dettes fiscales et sociales	21 179,15
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>49 352,85</b>

### ■ CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	<b>Montant</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	
Charges d'exploitation	3 409,95
<b>TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>3 409,95</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	
Produits d'exploitation	10 564,57
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>10 564,57</b>

## ANNEXE

### VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	561 894,88			561 894,88
Report à nouveau	-307 233,38	-20 284,61		-327 517,99
Résultat de l'exercice	-20 284,54	-6 570,33	-20 284,54	-6 570,33
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>234 376,96</b>	<b>-25 702,50</b>	<b>-20 284,54</b>	<b>228 959,00</b>
<b>VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>234 376,96</b>	<b>-26 854,94</b>	<b>-20 284,54</b>	<b>227 806,56</b>

### RESSOURCES ORGANISMES FORMATION CONTINUE

TABLEAU I :  
RESSOURCES DE L'ORGANISME

ORIGINE DES FONDS	MONTANT (N)		MONTANT (N-1)	
	EN K euros	EN %	EN K euros	EN %
<b>1 - RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS POUR LEURS SALAIRES ET DES PARTICULIERS</b>				
ENTREPRISES		0%	3	1%
ETAT				
COLLECTIVITES LOCALES				
ETABLISSEMENTS PUBLICS				
ENTREPRISES				
VIA OPCA	66,29	26%	60,22	27%
OMA				
FAF				
PARTICULIERS	11,88	5%	15,74	7%
SOUS-TOTAL I	78,17	30%	78,96	36%
<b>2 - RESSOURCES PROVENANT DES POUVOIRS PUBLICS</b>				
INSTANCES EUROPEENNES				
ETAT	11	4%	9	4%
REGIONS	105,36	41%	104,47	48%
AUTRES COLLECTIVITES TERRITORIALES	57,29	22%	26,43	12%
SOUS-TOTAL II	173,65	68%	139,9	64%
<b>3 - AUTRES</b>				
AUTRES ORGANISMES DE FORMATION				

## ANNEXE

AUTRES RESSOURCES	4,77	2%	0,6	0%
SOUS-TOTAL III	4,77	2%	0,6	0%
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>256,59</b>	<b>100%</b>	<b>219,46</b>	<b>100%</b>

**TABLEAU II :  
DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE**

FINALITE DES ACTIONS	VOLUMES FINANCIERS			
	N		N - 1	
	en K euros	%	en K euros	%
Diplômantes *(1)				
Perfectionnement professionnel et qualifiant*(2)	256,59	100%	219,46	100%
Insertion sociale				
<b>Total</b>	<b>256,59</b>	<b>100%</b>	<b>219,46</b>	<b>100%</b>

(1) diplômes nationaux, titres homologués

(2) certificats de branches, certificats d'entreprises, attestations

**TABLEAU III :  
CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES**

Convention	Montant initial	SUIVI D'EXECUTION		
		Solde au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde en fin d'exercice

## DÉTAIL DU BILAN ACTIF

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018	Variation	
			Montant	%
20510000 Logiciels info / ifrée	20 069,92	17 705,92	2 364,00	
28051000 Amort. logiciels / ifrée	-16 769,79	-14 294,22	-2 475,57	
<b>CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, LOGICIELS</b>	<b>3 300,13</b>	<b>3 411,70</b>	<b>-111,57</b>	<b>-3,27</b>
20810000 Etude communication / ifrée	7 320,00	7 320,00		
20811500 Conception module eau	28 500,00	28 500,00		
20811600 Conception module paysages	5 382,00	5 382,00		
20811700 Conception formation	10 810,00	10 810,00		
28081000 Amort. étude comm / ifrée	-7 219,71	-5 664,33	-1 555,38	
28081100 Amort. conception / form	-10 810,00	-10 810,00		
28081600 Amort. conception / ntbo	-28 500,00	-28 500,00		
28081700 Amort. conception / paysages	-5 382,00	-5 382,00		
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>100,29</b>	<b>1 655,67</b>	<b>-1 555,38</b>	<b>-93,94</b>
21410000 Construction sur sol d'autrui	27 415,04	27 415,04		
28141000 Amort. des constructions	-24 339,12	-23 760,76	-578,36	
<b>CONSTRUCTIONS</b>	<b>3 075,92</b>	<b>3 654,28</b>	<b>-578,36</b>	<b>-15,83</b>
21810000 Inst. générales agencements	5 660,64	5 660,64		
21820100 Naturalibus	86 792,88	86 792,88		
21831000 Matériel bureau et info / ifrée	33 269,51	40 043,02	-6 773,51	
21832300 Matériel informatique / tee	233,22	233,22		
21834000 Matériel pédagogique	99 589,85	99 589,85		
21840000 Mobilier de bureau	19 385,70	19 385,70		
21840200 Mobilier / tee	4 456,01	4 456,01		
28181000 Amort. agencements install.	-5 660,64	-5 660,64		
28182100 Amort. du naturalibus	-86 792,88	-86 792,88		
28183000 Amort. matériel de bureau	-27 628,89	-34 477,35	6 848,46	
28183300 Amort. matériel info / tee	-233,22	-233,22		
28183400 Amort. matériels pédagogiques	-99 589,85	-99 589,85		
28184000 Amort. du mobilier	-19 078,57	-18 348,38	-730,19	
28184200 Amort. mobilier / tee	-4 456,01	-4 456,01		
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>5 947,75</b>	<b>6 602,99</b>	<b>-655,24</b>	<b>-9,92</b>
27100000 Titres immobilisés		30,49	-30,49	
<b>AUTRES TITRES IMMOBILISÉS</b>	<b>0,00</b>	<b>30,49</b>	<b>-30,49</b>	
40910000 Fournisseurs débiteurs	151,89	1 203,56	-1 051,67	
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS</b>	<b>151,89</b>	<b>1 203,56</b>	<b>-1 051,67</b>	<b>-87,38</b>
41100000 Clients	91 713,78	82 247,48	9 466,30	
41800000 Clients factures à établir	66 249,00	18 522,30	47 726,70	
<b>USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS</b>	<b>157 962,78</b>	<b>100 769,78</b>	<b>57 193,00</b>	<b>56,76</b>
40980000 Fournisseurs avoirs non reçus	205,69		205,69	
42500000 Personnel avances et acomptes	1 400,00	1 400,00		
43870000 Organ. sociaux prod. à recev.		882,00	-882,00	
44100000 Subventions à recevoir	122 844,48	161 622,94	-38 778,46	
<b>A REPORTER</b>	<b>124 450,17</b>	<b>163 904,94</b>	<b>-39 454,77</b>	

## DÉTAIL DU BILAN ACTIF

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018	Variation	
			Montant	%
REPORT	124 450,17	163 904,94	-39 454,77	
44562000 Tva sur immobilisations	203,00		203,00	
44566000 Tva sur biens et services	3 697,00		3 697,00	
46870000 Divers produits à recevoir	9 130,29		9 130,29	
<b>AUTRES CRÉANCES</b>	<b>137 480,46</b>	<b>163 904,94</b>	<b>-26 424,48</b>	<b>-16,12</b>
50800000 Autres valeurs mobilières	10 000,00	10 000,00		
<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>		
51220000 Caisse epargne	34 707,02	10 240,39	24 466,63	
51781000 Caisée epargne csl	64 356,05	61 170,86	3 185,19	
51791000 Caisse epargne livret a	73 978,38	73 604,48	373,90	
53000000 Caisse	257,66	292,42	-34,76	
<b>DISPONIBILITÉS</b>	<b>173 299,11</b>	<b>145 308,15</b>	<b>27 990,96</b>	<b>19,26</b>
48600000 Charges constatées d'avance	3 409,95	2 392,16	1 017,79	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>3 409,95</b>	<b>2 392,16</b>	<b>1 017,79</b>	<b>42,55</b>

## DÉTAIL DU BILAN PASSIF

		Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018	Variation	
				Montant	%
10220000	Subvention invest ifrée	147 557,84	147 557,84		
10220100	Subvention invest pnr	13 215,04	13 215,04		
10221000	Subvention invest tee	13 416,23	13 416,23		
10221100	Subvention invest drs	3 033,66	3 033,66		
10223000	Subvention invest féoga	26 786,82	26 786,82		
10224000	Subvention invest cg16	1 850,92	1 850,92		
10226000	Subvention invest cg16 ntb	28 550,33	28 550,33		
10227000	Subvention invest ademe ntb	53 357,16	53 357,16		
10228000	Subvention invest féoga ntb	49 809,82	49 809,82		
10229000	Subvention invest diren ntb	27 843,53	27 843,53		
10229100	Subvention invest région ntb	193 304,10	193 304,10		
10229200	Subvention invest cg86 ntb	2 672,80	2 672,80		
10229300	Subvention invest formation	496,63	496,63		
<b>FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE</b>		<b>561 894,88</b>	<b>561 894,88</b>		
11000000	Report à nouveau	-269 003,99	-248 719,38	-20 284,61	
11010000	Report à nouveau ifc	-58 514,00	-58 514,00		
<b>REPORT À NOUVEAU</b>		<b>-327 517,99</b>	<b>-307 233,38</b>	<b>-20 284,61</b>	<b>-6,60</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>-6 570,33</b>	<b>-20 284,54</b>	<b>13 714,21</b>	<b>308,73</b>
15810000	Provisions engagement retraite	81 140,00	73 866,00	7 274,00	
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>		<b>81 140,00</b>	<b>73 866,00</b>	<b>7 274,00</b>	<b>9,85</b>
41910000	Clients créditeurs	49 514,16		49 514,16	
<b>AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDE</b>		<b>49 514,16</b>	<b>0,00</b>	<b>49 514,16</b>	
40100000	Fournisseurs	29 614,69	43 401,10	-13 786,41	
40810000	Fournisseurs - fnp	28 173,70	18 599,98	9 573,72	
<b>DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS</b>		<b>57 788,39</b>	<b>62 001,08</b>	<b>-4 212,69</b>	<b>-6,79</b>
42820000	Provision pour congés payés	1 214,82		1 214,82	
43100000	Urssaf	17 851,00	16 013,00	1 838,00	
43720000	Retraite	5 748,56	4 920,55	828,01	
43731000	Prévoyance	2 762,69	2 541,85	220,84	
43750000	Mutuelle complémentaire santé	4 024,35	3 953,07	71,28	
43820000	Provis. pour charges sociales	696,82		696,82	
43865000	Organismes sociaux cap	8 298,57	2 255,41	6 043,16	
44210000	Prélèvement à la source	2 023,00		2 023,00	
44400000	Etat impôt sur les bénéfices	124,00	66,00	58,00	
44550000	Tva à décaisser	9 907,00		9 907,00	
44571000	Tva collectée	1 255,85		1 255,85	
44587000	Tva sur factures à établir	10 954,00		10 954,00	
44710000	Taxe sur les salaires	3 039,00	4 380,00	-1 341,00	
<b>A REPORTER</b>		<b>67 899,66</b>	<b>34 129,88</b>	<b>33 769,78</b>	

## DÉTAIL DU BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018	Variation	
			Montant	%
REPORT	67 899,66	34 129,88	33 769,78	
44820000 Charges fiscales / congés payés	14,94		14,94	
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	<b>67 914,60</b>	<b>34 129,88</b>	<b>33 784,72</b>	<b>98,99</b>
48700000 Produits constatés d'avance	10 564,57	34 559,80	-23 995,23	
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>10 564,57</b>	<b>34 559,80</b>	<b>-23 995,23</b>	<b>-69,43</b>

## DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
70600100 Formations - inscriptions stages	69 386,00	64 511,00	4 875,00	
70600200 Formations spécifiques	47 495,96	57 916,27	-10 420,31	
70600600 Accompagnement	43 812,50	111 852,00	-68 039,50	
70600610 Accompagnement tvable	231 013,33		231 013,33	
<b>SERVICES FINANCÉS PAR LES USAGERS</b>	<b>391 707,79</b>	<b>234 279,27</b>	<b>157 428,52</b>	<b>67,20</b>
74112000 Agences de l'eau	45 986,93	49 619,68	-3 632,75	
74113000 Dreal	21 321,43	23 500,00	-2 178,57	
74120000 Région	372 375,16	361 453,74	10 921,42	
74130000 Départements	5 000,00	5 000,00		
74140000 Communes, intercommunalités		67 790,00	-67 790,00	
74150000 Europe		11 729,00	-11 729,00	
74160000 Autres étab. publics	21 820,72	75 266,70	-53 445,98	
74170000 Autres financements	11 074,00	9 000,00	2 074,00	
<b>SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>477 578,24</b>	<b>603 359,12</b>	<b>-125 780,88</b>	<b>-20,85</b>
79100000 Transfert charges rest./heb	3 028,34	300,21	2 728,13	
79101000 Transfert de charges tva	3 900,00		3 900,00	
79110000 Ij cpam	503,88	2 285,72	-1 781,84	
79110100 Remboursement assurance	478,47		478,47	
79112000 Ij prévoyance	1 426,41	5 200,55	-3 774,14	
79162000 Remboursement formation		882,00	-882,00	
79162100 Remboursement frais déplacement	5 194,81	5 513,24	-318,43	
79162200 Remboursement frais divers	60,95	266,59	-205,64	
<b>REPRISES / AMORT. ET PROVIS. TRANSFERTS DE CHARGES</b>	<b>14 592,86</b>	<b>14 448,31</b>	<b>144,55</b>	<b>1,00</b>
60613000 Carburant	991,86	1 755,93	-764,07	
60632000 Petites fournitures	1 349,38	1 960,85	-611,47	
60640000 Fournitures de bureau	5 615,35	5 291,82	323,53	
60650000 Repro-impression	4 540,62	4 079,63	460,99	
60651000 Photocopies sharp	2 879,17	3 009,82	-130,65	
61110000 Ss-traitance intervenants	11 420,00	21 395,00	-9 975,00	
61110100 Ss-traitance intervenants tvable	8 690,00		8 690,00	
61120000 Ss-traitance maquettage	3 624,40	3 804,00	-179,60	
61130000 Ss-traitance internet		2 519,86	-2 519,86	
61140000 Sous-traitance routage		735,00	-735,00	
61150000 Ss-traitance partenaires	56 524,00	57 600,50	-1 076,50	
<i>Sous-traitance</i>	<i>80 258,40</i>	<i>86 054,36</i>	<i>-5 795,96</i>	
61220000 Crédit bail mobilier inform.	1 862,00		1 862,00	
61320000 Location salles	8 306,20	7 823,25	482,95	
61330000 Location véhicule	2 303,45	3 632,82	-1 329,37	
61340000 Location matériel	7 417,27	8 290,49	-873,22	
61350000 Location bureaux siège	7 300,00	7 227,67	72,33	
61351000 Location bureaux annexe	2 305,32	2 305,32		
<b>A REPORTER</b>	<b>125 129,02</b>	<b>131 431,96</b>	<b>-6 302,94</b>	

## DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
REPORT	125 129,02	131 431,96	-6 302,94	
<i>Crédit-bail - location</i>	29 494,24	29 279,55	214,69	
61500000 Entretien et réparation	733,42	370,86	362,56	
61510000 Entretien ménage	3 014,40	3 039,40	-25,00	
61550000 Maintenance	5 094,60	8 332,92	-3 238,32	
<i>Entretien - maintenance</i>	8 842,42	11 743,18	-2 900,76	
61600000 Primes d'assurance siège	2 714,10	2 700,30	13,80	
61610000 Primes d'assurance annexe	128,82	127,52	1,30	
61620000 Assurance raqvam	1 043,07	1 115,65	-72,58	
<i>Assurances</i>	3 885,99	3 943,47	-57,48	
61830000 Documentation technique	1 153,09	927,42	225,67	
61850000 Formation professionnelle	6 292,00	3 024,00	3 268,00	
61851000 Frais de séminaire et conférence	2 236,00	160,00	2 076,00	
62260000 Honoraires	16 473,96	14 359,86	2 114,10	
62310000 Annonces insertions		50,00	-50,00	
62510000 Frais dép	93,20	291,44	-198,24	
62510100 Frais dép. thubé 22	12 277,02	14 192,49	-1 915,47	
62510200 Frais dép. bauer 03	937,03	626,42	310,61	
62510300 Frais dép. cardinal-andré 04	1 953,85	1 952,63	1,22	
62510600 Frais dép. fortin 08	27,92	55,12	-27,20	
62510700 Frais dép. girand 11	2 721,18	3 549,32	-828,14	
62510900 Frais dép. lamotte 10	477,64	1 203,51	-725,87	
62511100 Frais dép. eraud 15	4 454,59	3 766,97	687,62	
62512400 Frais dép. malfray 33	2 731,57	2 223,67	507,90	
62512800 Frais dép. marie 39	3 755,16	4 078,65	-323,49	
62512900 Frais dép. dekens 41	1 842,32	1 268,48	573,84	
62513000 Frais dép. intervenants	1 185,90	4 168,92	-2 983,02	
62513100 Frais dép. président	1 956,73	2 380,95	-424,22	
62513300 Frais dép. bonneau 42	905,28	962,35	-57,07	
62514000 Frais dép. partenaires	2 825,75	2 391,24	434,51	
<i>Frais de déplacement</i>	38 145,14	43 112,16	-4 967,02	
62515000 Restauration personnel	7 259,97	7 048,97	211,00	
62515100 Restauration hors personnel	4 690,83	4 700,44	-9,61	
<i>Frais de restauration</i>	11 950,80	11 749,41	201,39	
62517000 Hébergement	7 952,73	4 169,95	3 782,78	
62610000 Affranchissement	3 173,33	2 893,20	280,13	
62630000 Téléphone	6 086,16	5 800,89	285,27	
62660000 Internet siège	1 939,23	1 471,79	467,44	
62661000 Internet annexe	361,69	360,62	1,07	
<i>Télécommunications</i>	8 387,08	7 633,30	753,78	
62710000 Frais bancaires	780,64	315,33	465,31	
62800000 Frais divers	2 707,36	521,85	2 185,51	
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>237 109,56</b>	<b>236 035,09</b>	<b>1 074,47</b>	<b>0,46</b>

## DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
63110000 Taxe sur les salaires	27 130,96	25 841,27	1 289,69	
63180000 Charges fiscales s/cp	14,94		14,94	
63330000 Formation professionnelle cont.	7 607,00	2 678,77	4 928,23	
<b>IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>	<b>34 752,90</b>	<b>28 520,04</b>	<b>6 232,86</b>	<b>21,85</b>
64110000 Salaires bruts	422 640,08	410 074,39	12 565,69	
64120000 Cp : variations	1 214,82		1 214,82	
64131000 Prime pouvoir d'achat	9 300,00		9 300,00	
64140000 Indemnités journalières		2 285,72	-2 285,72	
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	<b>433 154,90</b>	<b>412 360,11</b>	<b>20 794,79</b>	<b>5,04</b>
64510000 Cotisations urssaf	112 164,32	122 407,70	-10 243,38	
64520000 Cotisations retraite	34 588,58	35 329,75	-741,17	
64531000 Cotisations prévoyance	10 295,98	9 728,28	567,70	
64560000 Mutuelle complémentaire santé	12 269,40	12 050,28	219,12	
64582000 Charges sociales s/ cp	696,82		696,82	
64750000 Médecine du travail	1 042,80	1 042,80		
<b>CHARGES SOCIALES</b>	<b>171 057,90</b>	<b>180 558,81</b>	<b>-9 500,91</b>	<b>-5,26</b>
68111000 Dot. amort. immo. incorporelles	4 030,94	6 240,36	-2 209,42	
68112000 Dot. amort. immo. corporelles	3 367,46	2 906,59	460,87	
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS</b>	<b>7 398,40</b>	<b>9 146,95</b>	<b>-1 748,55</b>	<b>-19,12</b>
68150000 Dot. provision ifc	7 274,00	7 872,00	-598,00	
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>7 274,00</b>	<b>7 872,00</b>	<b>-598,00</b>	<b>-7,60</b>
76200000 Produits immo. financières	150,00	150,00		
<b>PRODUITS DES AUTRES VAL. MOB. ET CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOB.</b>	<b>150,00</b>	<b>150,00</b>		
76800000 Autres produits financiers	559,09	817,04	-257,95	
<b>AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS</b>	<b>559,09</b>	<b>817,04</b>	<b>-257,95</b>	<b>-31,57</b>
77100000 Prod. except. opérat. gestion	51,33	45,02	6,31	
77200000 Prod. except. exerc. antér.	375,10	1 715,06	-1 339,96	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS DE GESTION</b>	<b>426,43</b>	<b>1 760,08</b>	<b>-1 333,65</b>	<b>-75,77</b>
67100000 Charges exc. opér. de gestion	21,36	28,46	-7,10	
67200000 Charges except. exerc. antér.	691,72	510,90	180,82	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRAT.DE GESTION</b>	<b>713,08</b>	<b>539,36</b>	<b>173,72</b>	<b>32,21</b>
69500000 Impôts sur les bénéfices	124,00	66,00	58,00	
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>124,00</b>	<b>66,00</b>	<b>58,00</b>	<b>87,88</b>

## ANALYSE DE LA MARGE BRUTE

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	%	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	%	Du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)	%
Production vendue	391 708	45,06	234 279	27,97	210 785	24,18
Subventions	477 578	54,94	603 359	72,03	660 986	75,82
<b>Production de l'exercice</b>	<b>869 286</b>	<b>100,00</b>	<b>837 638</b>	<b>100,00</b>	<b>871 771</b>	<b>100,00</b>
<b>Marge sur coût d'achat</b>	<b>869 286</b>	<b>100,00</b>	<b>837 638</b>	<b>100,00</b>	<b>871 771</b>	<b>100,00</b>
<b>PRODUCTION TOTALE</b>	<b>869 286</b>	<b>100,00</b>	<b>837 638</b>	<b>100,00</b>	<b>871 771</b>	<b>100,00</b>
<b>MARGE TOTALE</b>	<b>869 286</b>	<b>100,00</b>	<b>837 638</b>	<b>100,00</b>	<b>871 771</b>	<b>100,00</b>

## SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	%	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	%	Du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)	%
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>869 286</b>	100,00	<b>837 638</b>	100,00	<b>871 771</b>	100,00
<b>MARGE TOTALE</b>	<b>869 286</b>	100,00	<b>837 638</b>	100,00	<b>871 771</b>	100,00
Achats fournitures consommables	15 376	1,77	16 098	1,92	19 776	2,27
Autres charges externes	221 733	25,51	219 937	26,26	210 772	24,18
<b>Consommation externe</b>	<b>237 110</b>	27,28	<b>236 035</b>	28,18	<b>230 548</b>	26,45
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>632 176</b>	72,72	<b>601 603</b>	71,82	<b>641 223</b>	73,55
Impôts et taxes	34 753	4,00	28 520	3,40	30 811	3,53
Charges de personnel	602 283	69,28	585 433	69,89	594 124	68,15
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>					<b>16 287</b>	1,87
<b>INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION</b>	<b>-4 859</b>	-0,56	<b>-12 349</b>	-1,47		
Transferts de charges	-12 663	-1,46	-6 962	-0,83	-1 379	-0,16
Dotations aux amortissements	7 398	0,85	9 147	1,09	8 305	0,95
Dotations aux provisions	7 274	0,84	7 872	0,94	7 480	0,86
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-6 869</b>	-0,79	<b>-22 406</b>	-2,67	<b>1 882</b>	0,22
Produits financiers	709	0,08	967	0,12	1 246	0,14
<b>Résultat financier</b>	<b>709</b>	0,08	<b>967</b>	0,12	<b>1 246</b>	0,14
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>-6 160</b>	-0,71	<b>-21 439</b>	-2,56	<b>3 127</b>	0,36
Produits exceptionnels	426	0,05	1 760	0,21	6 735	0,77
Charges exceptionnelles	-713	-0,08	-539	-0,06	-110	-0,01
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-287</b>	-0,03	<b>1 221</b>	0,15	<b>6 625</b>	0,76
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>-6 446</b>	-0,74	<b>-20 219</b>	-2,41	<b>9 752</b>	1,12
Impôts sur les bénéfices	-124	-0,01	-66	-0,01	-130	-0,01
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-6 570</b>	-0,76	<b>-20 285</b>	-2,42	<b>9 622</b>	1,10

Le compte 79110000 IJ CPAM a été retraité du poste 'Transferts de charges' vers le poste 'Charges de personnel'.

Le compte 79112000 IJ Prévoyance a été retraité du poste 'Transferts de charges' vers le poste 'Charges de personnel'.

## CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

---

### ■ A PARTIR DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018	Variation
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-6 570,33</b>	<b>-20 284,54</b>	<b>13 714,21</b>
+ Dotations aux amortissements charges d'exploitation	7 398,40	9 146,95	-1 748,55
+ Dotations aux provisions charges d'exploitation	7 274,00	7 872,00	-598,00
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>8 102,07</b>	<b>-3 265,59</b>	<b>11 367,66</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT I

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	8 102,07	-3 265,59
Diminutions des créances financières	30,42	
<b>RESSOURCES DURABLES</b>	<b>8 132,49</b>	<b>-3 265,59</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	2 364,00	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 133,85	5 458,82
<b>EMPLOIS STABLES</b>	<b>4 497,85</b>	<b>5 458,82</b>
<b>RESSOURCE NETTE</b>	<b>3 634,64</b>	
<b>EMPLOI NET</b>		<b>-8 724,41</b>

(a) Sauf concours bancaires et soldes créditeurs de banques

(b) Hors primes de remboursements des obligations

## TABLEAU DE FINANCEMENT II

	2019	2018	Besoins(-) Dégagements (+)	
			2019	2018
<b>Variation des actifs d'exploitation</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	151,89	1 203,56	1 051,67	
Usagers et comptes rattachés, autres créances	166 675,42	105 443,94	-61 231,48	
<b>Variation des dettes d'exploitation</b>				
Avances et acomptes reçus sur commandes	49 514,16		49 514,16	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés, autres	134 120,56	130 624,76	3 495,80	
<b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION</b>	<b>-16 807,41</b>	<b>-23 977,26</b>	<b>-7 169,85</b>	<b>-73 586,82</b>
Autres débiteurs (a) (c)	132 177,77	161 622,94	29 445,17	
Autres créditeurs (b)	2 147,00	66,00	2 081,00	
<b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION</b>	<b>130 030,77</b>	<b>161 556,94</b>	<b>31 526,17</b>	<b>53 564,68</b>
<b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>113 223,36</b>	<b>137 579,68</b>	<b>24 356,32</b>	<b>-20 022,14</b>
Valeurs mobilières de placement	10 000,00	10 000,00		
Disponibilités	173 299,11	145 308,15	-27 990,96	
<b>TRESORERIE</b>	<b>183 299,11</b>	<b>155 308,15</b>	<b>-27 990,96</b>	
<b>TRESORERIE</b>	<b>183 299,11</b>	<b>155 308,15</b>	<b>-27 990,96</b>	<b>28 746,55</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>296 522,47</b>	<b>292 887,83</b>		
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (Ressource Nette)</b>				<b>8 724,41</b>
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (Emploi Net)</b>			<b>-3 634,64</b>	

(a) y compris charges constatées d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non

(b) y compris produits constatés d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non

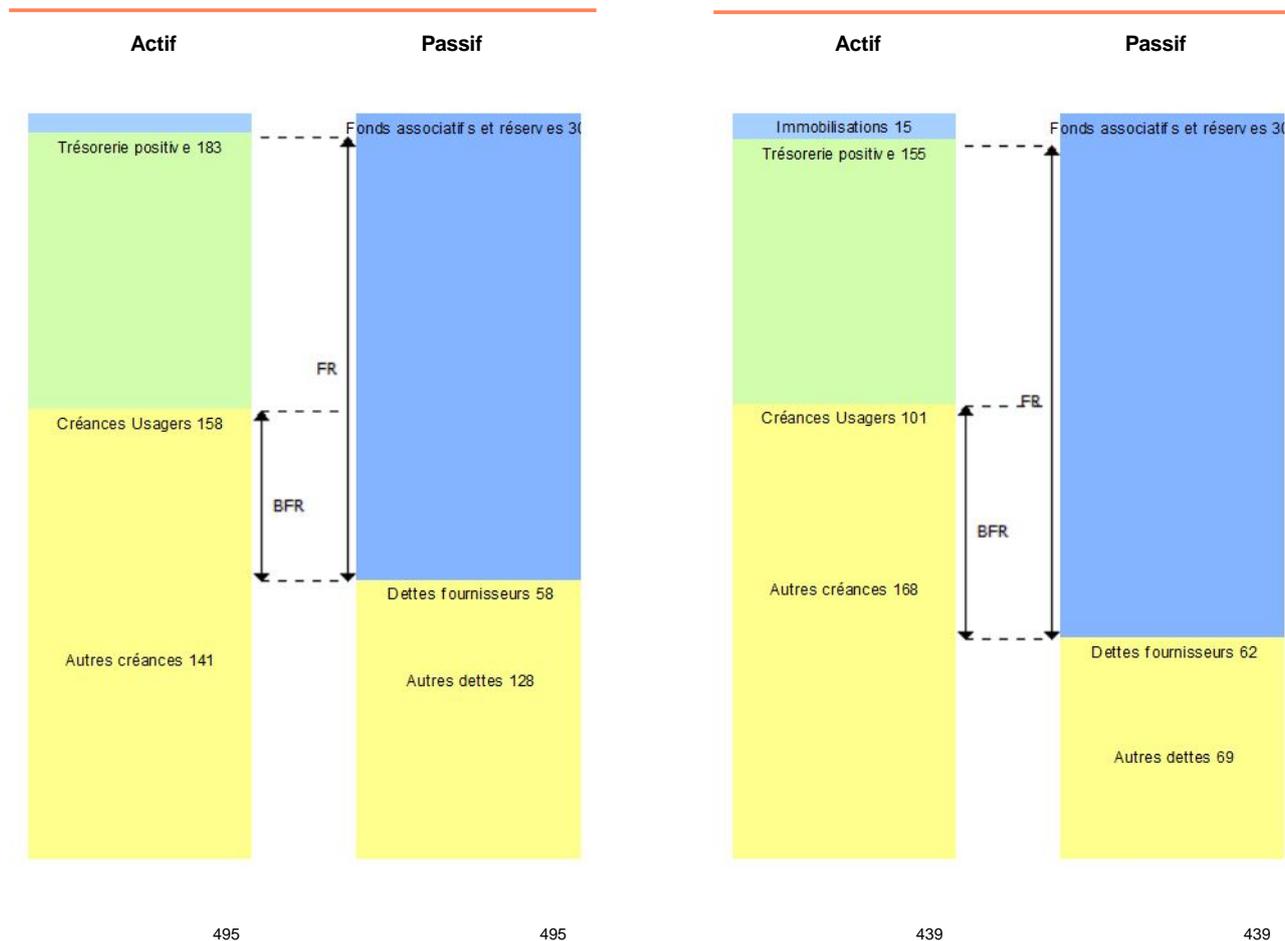
(c) y compris valeurs mobilières de placement

## ANALYSE FINANCIÈRE (montants exprimés en milliers d'euros)

### REPRÉSENTATION GRAPHIQUE

Bilan au 31/12/2019

Bilan au 31/12/2018



Cette représentation est effectuée à partir des valeurs nettes du bilan ; ce qui peut engendrer des écarts (provisions) par rapport au tableau de financement.  
L'analyse graphique requiert s'il y a lieu des compensations (trésorerie active et passive) ou des reclassements (capitaux propres négatifs) qui modifient les totaux du bilan.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

	Actif	Passif	Ecarts		Actif	Passif	Ecarts
FR	12	309	297	FR	15	308	293
BFR	299	186	113	BFR	268	131	137
<b>Trésorerie positive</b>			<b>183</b>	<b>Trésorerie positive</b>			<b>155</b>

**Variation de la trésorerie pendant l'exercice 28**

**Trésorerie = Fonds de roulement - besoin en fonds de roulement**

FR = Fonds de roulement

BFR = Besoin en fonds de roulement

C'est la trésorerie qui équilibre cette différence et qui permet ainsi d'ajuster le besoin en fonds de roulement et le fonds de roulement.

La trésorerie comprend, s'il y en a, les valeurs mobilières de placement.

## ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDIT BAIL en cours au 31 décembre 2019

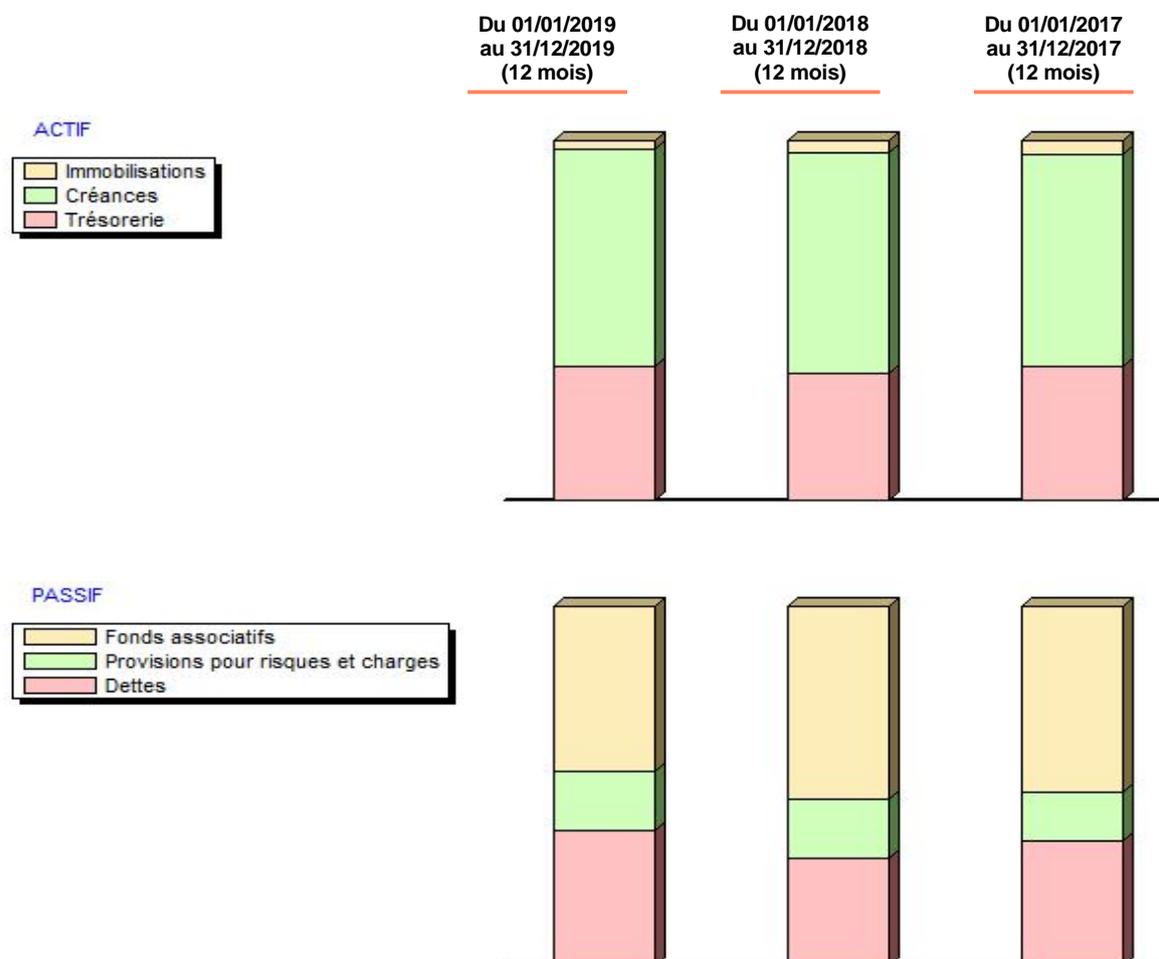
Fin du crédit bail Durée (en mois) Montant de l'achat	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Au delà du 01/01/2024
Elément en crédit bail :	21831000 000001 4 Portables HP probook				
Organisme :	CAISSE EPARGNE				
14/03/2022					
36	2 234,40	2 234,40	372,40		
6 278,40					
<b>Autres immo. corporelles</b>	<b>2 234,40</b>	<b>2 234,40</b>	<b>372,40</b>		
<b>Total crédit bail</b>	<b>2 234,40</b>	<b>2 234,40</b>	<b>372,40</b>		

## RATIOS

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)
<b>Crédit Usagers (en nombre de jours de CA TTC)</b>	133	155	119
<i>(Clients et comptes rattachés / Chiffre d'affaires TTC) * 30 * nombre de mois</i>			
<b>Crédit Fournisseurs (en nombre de jours d'achats TTC)</b>	86	95	83
<i>(Fournisseurs et comptes rattachés / Achats et charges externes TTC) * 30 * nombre de mois</i>			
<b>Autonomie financière (en %)</b>	46,05	53,40	51,70
<i>(Capitaux propres / Total du passif) * 100</i>			

## BILANS COMPARATIFS

	Au 31/12/2019 (12 mois)	%	Au 31/12/2018 (12 mois)	%	Au 31/12/2017 (12 mois)	%
Immobilisations	12 424	2,51	15 355	3,50	19 043	3,87
Créances	299 005	60,44	268 270	61,12	289 430	58,76
Trésorerie	183 299	37,05	155 308	35,38	184 055	37,37
<b>ACTIF</b>	<b>494 728</b>	<b>100,00</b>	<b>438 934</b>	<b>100,00</b>	<b>492 528</b>	<b>100,00</b>
Fonds associatifs	227 807	46,05	234 377	53,40	254 662	51,70
Provisions pour risques et charges	81 140	16,40	73 866	16,83	65 994	13,40
Dettes	185 782	37,55	130 691	29,77	171 873	34,90
<b>PASSIF</b>	<b>494 728</b>	<b>100,00</b>	<b>438 934</b>	<b>100,00</b>	<b>492 528</b>	<b>100,00</b>



Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)



## IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
Association IFREE					
SIRET	4 0 7 7 0 6 3 0 8 0 0 0 3 5				
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
405 route de Prissé La Charrière					
79360 VILLIERS EN BOIS					
<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
<b>B ACTIVITE</b>					
Activités exercées	Environnement			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n°2065)					
<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15%	828	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%		
<b>2 Plus-values</b>					
PV à long terme imposables à 15%					
PV à long terme imposables à 19%					
Autres PV imposables à 19%					
PV à long terme imposables à 0%					
PV exonérées (art. 238 quindecies)					
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/> Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/> Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>					
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>					
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/> Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>					
Société d'investissement immobilier côtée <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/> Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/>					
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					
<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
<b>F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DA</b> (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre : <input type="checkbox"/>					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
<b>G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ADVENTI APEX					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
TGS FRANCE 146 boulevard Ampère BP 10028 79180 CHAURAY					
Tél: 0549178350			Tél:		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:			Identité du déclarant:		
N° d'agrément			Date: 02062020 Lieu: VILLIERS EN BOIS		
			Qualité et nom du signataire: Président		
Tél:			Signature: Jacques TAPIN		

**IMPOT SUR LES SOCIETES**

**N° 2065-bis-SD**

Formulaire obligatoire

2020

(art 223 du Code général des impôts)

**ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065**

**H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES**

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				<i>Total (a à h)</i>

**I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES** (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

**J DIVERS**

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise				Association IFREE				Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise				405 route de Prissé La Charrière		79360 VILLIERS EN BOIS			
Numéro SIRET*				4 0 7 7 0 6 3 0 8 0 0 0 3 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois*				12		Durée de l'exercice précédent* 12			
						Exercice N clos le 31122019		Exercice N-1 clos le 31122018	
<b>ACTIF</b>				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012				
		Autres*	014	72 082	016	68 682	3 400	5 067	
	Immobilisations corporelles*		028	276 803	030	267 779	9 024	10 257	
	Immobilisations financières*(1)		040		042			30	
	Total I (5)		044	348 885	048	336 461	12 424	15 355	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052				
		Marchandises*	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	152	066		152	1 204	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	157 963	070		157 963	100 770	
		Autres* (3)	072	137 480	074		137 480	163 905	
	Valeurs mobilières de placement		080	10 000	082		10 000	10 000	
	Disponibilités		084	173 299	086		173 299	145 308	
	Charges constatées d'avance*		092	3 410	094		3 410	2 392	
Total II		096	482 304	098		482 304	423 579		
Total général (I + II)				110	831 189	112	336 461	494 728	438 934
<b>PASSIF</b>						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120						
	Écarts de réévaluation		124						
	Réserve légale		126						
	Réserves réglementées*		130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131				561 895	561 895	
	Report à nouveau		134				(327 518)	(307 233)	
	Résultat de l'exercice		136				(6 570)	(20 285)	
	Provisions réglementées		140						
Total I		142				227 807	234 377		
Provisions pour risques et charges		Total II	154			81 140	73 866		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				49 514		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166				57 788	62 001	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169				67 915	34 130	
Produits constatés d'avance		174				10 565	34 560		
Total III		176				185 782	130 691		
Total général (I + II + III)				180			494 728	438 934	
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	4 498	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

**COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies) A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise Association IFREE		Néant <input type="checkbox"/>		
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Exercice N clos le 31122019		Exercice N-1 clos le 31122018		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		210			
	Production vendue { biens services* }	dont export et livraisons intracommunautaires {	209 215 217	214 218		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée*			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226	477 578	603 359
	Autres produits		230	14 593	14 448	
	<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>		232	883 879	852 087	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stock (marchandises)*		236			
	Achat de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240			
	Autres charges externes* (dont crédit-bail : 1 862 - mobilier : - immobilier : )		242	237 110	236 035	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe prof. CFE et CVAE* 243 )		244	34 753	28 520	
	Rémunérations du personnel*		250	433 155	412 360	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	171 058	180 559	
	Dotations aux amortissements*		254	7 398	9 147	
	Dotations aux provisions		256	7 274	7 872	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }		262			
	<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>		264	890 748	874 493	
	<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		270	( 6 869 )	( 22 406 )	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	709	967	
	Produits exceptionnels (IV)		290	426	1 760	
	Charges financières (V)		294			
	Charges exceptionnelles (VI)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347 348	300	713	539
	Impôts sur les bénéfices* (VII)		306	124	66	
	<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>		310	( 6 570 )	( 20 285 )	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	314	6 570
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322	7 274		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	124		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration) 249			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986	ZFU-TE (44. octies et octies A) 987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	JEI (44. sexies A) 989				
	ZRD (44. terdecies) 127	ZRR (44. quindicies) 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies) 991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies) 990				
	ZFANG 44 quaterdecies 345	Investissements outre mer 344				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies) 992	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993				
	Créance due au report en arrière du déficit		346		350	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648				
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite		641				
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>	Bénéfice col. 1, Déficit col. 2	352	828	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprise I.S. seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables : *	dont imputés sur le résultat :			360	
	<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	828	372	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

**IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>Association IFREE</u>						Néant <input type="checkbox"/> *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	69 718	412	2 364	414		416	72 082	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430	27 415	432		434		436	27 415	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	5 661	452		454		456	5 661	
	Matériel de transport	460	86 793	462		464		466	86 793	
	Autres immobilisations corporelles	470	163 708	472	2 134	474	8 907	476	156 934	
Immobilisations financières		480	30	482		484	30	486		
TOTAL		490	353 325	492	4 498	494	8 938	496	348 885	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500	64 651	502	4 031	504		506	68 682	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520	23 761	522	578	524		526	24 339	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	5 661	542		544		546	5 661	
	Matériel de transport	550	86 793	552		554		556	86 793	
	Autres immobilisations corporelles	560	157 105	562	2 789	564	8 907	566	150 987	
TOTAL		570	337 970	572	7 398	574	8 907	576	336 461	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 % o	15% ou 12,8% p	0 % q		
j	k	l	m	n						
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations		590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599		

ADVENTI Informatique

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Association IFREE

Néant  \*

<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	73 866	622	7 274	624		626	81 140
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>73 866</b>	<b>682</b>	<b>7 274</b>	<b>684</b>		<b>686</b>	<b>81 140</b>
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>					<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b> (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
<b>TOTAL</b>		<b>770</b>	<b>775</b>						
						Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	7 274
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>					<b>III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C</b>				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		860							
Total des déficits restant à reporter		870							
<b>IV DIVERS</b>									
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI					325				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *							380		
it montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326				
N° du centre de gestion agréé							388		
Montant de la TVA collectée							374	34 963	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	5 436	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397		

VENTI Informatique

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : Association IFREE			Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01012019	et clos le : 31122019	Durée en nombre de mois	12
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel :		376	11
	dont apprentis	657	
	dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	391 708
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	106	391 708
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	477 578
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	5 256
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	482 834
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats		121	15 376
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	192 239
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	8 306
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	215 921
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	658 620
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	659 649
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024-160 du		au
Date de cessation		186	

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1)

Néant \*

EXERCICE CLOS LE 31122019

N°SIRET 4 0 7 7 0 6 3 0 8 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Association IFREE

ADRESSE (voie) 405 route de Prissé La Charrière

CODE POSTAL 79360

VILLE VILLIERS EN BOIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

**(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)**

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N°SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

ADVENTI Informatique

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

Bénéfice du dispositif des Zones Franches d'Activité dans les départements d'outre-mer  
(Article 44 quaterdecies du code général des impôts et 49ZB de l'annexe III du code général des impôts)

A joindre à la déclaration afférente au résultat de la période d'imposition N. Les dépenses visées, ayant donné lieu à abattement sur l'exercice N-1 doivent avoir été réalisées sur l'exercice N.

<b>Dénomination</b>	Association IFREE			
<b>Période de déclaration</b>	01012019		31122019	
<b>N° SIREN</b>	407706308			
<b>Code APE</b>	8559A			
<b>Lieu d'exercice de l'activité</b>				
<b>Nombre de salariés</b>				
<b>Chiffre d'affaires annuel</b>				
<b>Régime d'imposition</b>				
<b>VERSEMENT AU FONDS D'APPUI AUX EXPÉRIMENTATIONS EN FAVEUR DES JEUNES DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE D'IMPOSITION</b>				
Versement au fonds d'appui aux expérimentations en faveur des jeunes au titre de l'exercice		clos le		
<b>I - BÉNÉFICE DE L'ABATTEMENT MAJORÉ AU TITRE DU RÉGIME DE TRANSFORMATION SOUS DOUANE</b>				
Si application des dispositions de l'article 44 quaterdecies III-4-b		Numéro d'autorisation délivré par les douanes		
		Chiffre d'affaires afférent à ces opérations		
<b>II – Suivi de répartition du bénéfice exonéré par établissement</b>				
NIC De l'établissement implanté dans les DOM	Adresse	Activité	Montant du bénéfice provenant de cet établissement	Taux d'abattement

ADVENTI Informatique

## DECLARATION DE LA POLITIQUE DE PRIX DE TRANSFERT

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019
--------------------	----------	------------	----------

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés	Désignation, adresse, siren de la société membre de groupe ou de la société tête de groupe pour lequel le formulaire est déposé

### A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
Association IFREE		405 route de Prissé La Charrière	
SIRET		79360 VILLIERS EN BOIS	
40770630800035			
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	

### B - ACTIVITE

Activités exercées		Si vous changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--	---	--

### Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

<b>Tél :</b> 0549178350	<b>Tél :</b>

### Service des impôts des entreprises :

SIE SUD DEUX SEVRES 171 AVENUE DE PARIS 79000 NIORT	Identité du déclarant :
	Date : Lieu :
	Qualité et nom du signataire :
	Signature :



**2 Description de l'activité avec état récapitulatif, par nature et montant des opérations de plus de 100 000 € réalisées avec d'autres entreprises associées et présentation des méthodes de détermination des prix de transfert**

Nature des transactions avec des entreprises associées	Montant agrégé supérieur à 100 000 € des transactions par nature (5)	Pays concernés par le flux (selon norme ISO) (8)	Indiquer les méthodes appliquées	Case à cocher si changement intervenu au cours de l'exercice (13)
<b>PRODUITS</b>				
Ventes				
Prestations de services				
Commissions				
Redevances de brevet				
Redevances de marque				
Redevances de savoir faire				
Autres redevances de droits de propriété intellectuelle				
Produits financiers				
Flux sur instruments financiers à terme				
Autres produits				
<b>CHARGES</b>				
Achats				
Prestations de services				
Commissions				
Redevances de brevet				
Redevances de marque				
Redevances de savoir faire				
Autres redevances de droits de propriété intellectuelle				
Charges financières				
Flux sur instruments financiers à terme				
Autres charges				



2020		DECLARATION PAYS PAR PAYS					N°2258		
Exercice ouvert le		01012019	et clos le	31122019	Pays transmetteur de la déclaration				
<b>Juridiction fiscale des entités déclarées</b>									
La société déclarante est-elle la société tête de groupe au sens de l'article 223 quinquies C du CGI ?			Nom du groupe d'entreprises multinationales			Monnaie utilisée			
<b>1 – RÉPARTITION DES BÉNÉFICES, DES IMPÔTS ET DES ACTIVITÉS PAR JURIDICTION FISCALE</b>									
Chiffres d'affaires :						Partie indépendante :			
						Partie liée :			
						Total :			
Bénéfice ou perte avant impôts :									
Impôts sur les bénéfices acquittés sur la base des règlements effectifs :									
Capital social :									
Impôts sur les bénéfices dus (années en cours) :									
Bénéfices non distribué :									
Nombre d'employés :									
Actifs corporels, hors trésorerie et équivalents de trésorerie :									
<b>II – LISTE DE TOUTES LES ENTITES CONSTITUTIVES DU GROUPE D'ENTREPRISES MULTINATIONALES CORRESPONDANT AUX DONNEES AGREGÉES PAR JURIDICTION FISCALE</b>									
Entité constitutive résidente de la juridiction fiscale (Préciser, au choix : le numéro de TVA intracommunautaire, le SIREN ou tout autre numéro d'identification fiscale ainsi que le nom et l'adresse de l'entité (avec mention obligatoire de la ville et du code du pays y compris pour les entités situées en France))				Juridiction fiscale de constitution si elle diffère de la juridiction fiscale de résidence		Recherche et développement	Détenion ou gestion de droits de propriété intellectuelle	Achats ou approvisionnements	
Fabrication ou production	Vente commercialisation ou distribution	Services administratifs de gestion ou de soutien	Fournitures de services à des parties indépendantes	Financement interne du groupe	Services financiers réglementés	Assurance	Détenion d'actions ou d'autres instruments de fonds propres	Activités dormantes	Autres (Complétez la partie III - informations complémentaires)
<b>III – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>									
<p>Veillez ajouter dans cette rubrique les informations ou explications succinctes complémentaires qui vous semblent nécessaires ou qui faciliteraient la compréhension des informations obligatoires fournies dans la déclaration pays par pays (Des informations complémentaires peuvent être ajoutées sur annexe libre jointe au dépôt télétransmis)</p> <p style="text-align: center;">Veillez indiquer la source des données utilisée (art 46 quater-0 YE de l'annexe III au CGI)</p> <p>Si la case "Autres" du tableau II est cochée, veuillez mentionner dans cette zone la nature exacte de l'activité de l'entité constitutive.</p> <p style="text-align: center;">Attention : les informations ou explications doivent être indiquées en anglais.</p>									



## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE \_\_\_\_\_ ou exercice

Désignation de l'entreprise Association IFREE

du 01012019

Adresse 405 route de Prissé La Charrière

79360 VILLIERS EN BOIS

au 31122019

## A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice (E)

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	THUBE Francis	Directeur			5 Rue de Vénus 86240 FONTAINE LE COMTE			
2	LAMOTTE Danièle	Coord. administrative			4 Rue Saint Thomas 85420 OULMES			
3	GIRAND Raoul	Coord. formation			20 Rue de la laiterie 79110 CHEF BOUTONNE			
4	ERAUD Marie	Chargée de mission			6 Ensouan 79170 ENSIGNE			
5	MARIE Damien	Chargé de mission			158 Chemin du Halage 85420 DAMVIX			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice • )	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice Ž )	Valeur des avantages en nature (v. notice • )	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice • )	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ' )	aux véhicules et autres biens (v. notice ' )	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice " )	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	60 523			60 523	12 277			72 800
2	50 618			50 618	478			51 096
3	50 593			50 593	2 721			53 314
4	36 553			36 553	4 455			41 008
5	35 155			35 155	3 755			38 910
6								
7								
8								
9								
10								
**	233 442			233 442	23 686			257 128

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	11 951
Total	11 951

## C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice (E) :

Total des dépenses	Bénéfices imposables "
- de l'exercice 2019 (total col.9 + total col. 10) •	269 079
- de l'exercice précédent •	1 856
À VILLIERS EN BOIS, le 02062020	
Nom et qualité du signataire Jacques TAPIN Président	Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et auprès de votre service des impôts.

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

COTISATION GENERALE SUR LA VALEUR AJOUTEE  
DES ENTREPRISES

Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés  
(Articles 1586 ter à 1586 nonies du code général des impôts)

DENOMINATION	Association IFREE				
Adresse	405	route de Prissé La Charrière			
Code postal	7	9	3	6	0
Ville	VILLIERS EN BOIS				

LA DECLARATION N° 1330-CVAE DOIT IMPERATIVEMENT FAIRE L'OBJET D'UN DEPOT DEMATERIALISE (EDI-TDFC)  
Vous trouverez toutes les informations utiles sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) / Rubrique PROFESSIONNELS

SIRET	4	0	7	7	0	6	3	0	8	0	0	0	3	5
-------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

PERIODE DE REFERENCE	du	0	1	/	0	1	/	2	0	1	9
	au	3	1	/	1	2	/	2	0	1	9

Date de cessation	W	W	/	/	2	0
-------------------	---	---	---	---	---	---

I. CAS SPECIFIQUE DES ENTREPRISES MONO-ETABLISSEMENT

La déclaration n° 1330-CVAE des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 quinquies du CGI.

Toutefois, les entreprises qui exploitent un établissement unique et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.), considérées comme étant mono-établissement, sont dispensées de l'obligation de déclarer leurs effectifs salariés.

Si vous êtes dans cette situation, veuillez cocher la case A1.

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

VALEUR AJOUTEE	A2	659 649	case JU du 2035E, case 117 du 2033E, case SA du 2059E Ou case D12 du 2072E
----------------	----	---------	---

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

CHIFFRE D'AFFAIRE DE REFERENCE	A3	391 708	à reporter case A1 de la 1329-DEF
--------------------------------	----	---------	-----------------------------------

CHIFFRE D'AFFAIRE DE REFERENCE DU GROUPE	B6		à reporter case A3 de la 1329-DEF
--	----	--	-----------------------------------

A VILLIERS EN BOIS

SIGNATURE

DATE 02062020

Jacques TAPIN

Président

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.  
Disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et auprès de votre service des impôts  
Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.



**C. Répartition de la valeur ajoutée des établissements mentionnés au B situés sur plusieurs communes à l'exception des ouvrages hydroélectriques concédés ou d'une puissance supérieure à 500 KW mentionnés à l'article 1475 du CGI**

Établissement 1	Libellé de l'établissement	Valeur ajoutée	Somme des bases CFE

CODE NIC	COMMUNE DE LOCALISATION (en toutes lettres)	Code commune (4)	Type d'installation (1 ou 2) (5)	Base de CFE (si 1 en D9) ou puissance installée (si 2 en D9)	Valeur ajoutée correspondante
D6	D7	D3	D9	E1	E2

Établissement 2	Libellé de l'établissement	Valeur ajoutée	Somme des bases CFE

CODE NIC	COMMUNE DE LOCALISATION (en toutes lettres)	Code commune (4)	Type d'installation (1 ou 2) (5)	Base de CFE (si 1 en D9) ou puissance installée (si 2 en D9)	Valeur ajoutée correspondante
D6	D7	D3	D9	E1	E2

(4) Les codes INSEE sont disponibles sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

(5) Production d'électricité nucléaire, thermique à flamme ou hydraulique : indiquer « 1 » ; Production d'électricité photovoltaïque : indiquer « 2 ».



